x 3° circ. –

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE — DEPARTEMENT DU CHER

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Circonscription de Saint-Amand

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

créée par les Ministres du Général de Gaulle
Jacques Soustelle, Michel Debré, Edmond Michelet

Citoyennes, Citoyens du Berry,

Voici le moment venu de donner à la France un nouveau Parlement. Après le succès remporté au Référendum par Charles de GAULLE, il faut une nouvelle victoire pour compléter la première : ce sera la victoire de la France entière sur les anciens partis et sur ses ennemis de l'intérieur, les uns et les autres responsables de l'abîme dans lequel elle a failli sombrer.

Il s'agit maintenant de liquider définitivement le passé en groupant autour du Chef du Gouvernement des éléments nouveaux, intègres et désintéressés, ayant en vue seulement le bien et la paix du Pays. J'ai personnellement une haute conscience des devoirs qui attendent les nouveaux élus, et, si POUR CEDER A LA DEMANDE QUI M'EN A ETE FAITE PAR L'ENTOURAGE TRES PROCHE DU GENERAL DE GAULLE, j'ai décidé de me présenter à vos suffrages, c'est que déjà, je crois avoir donné, en maintes circonstances, des preuves de mon dévouement et de mes idéaux.

Je ne suis pas celui qui vous comblera de promesses ; cela est trop facile et vous avez été trop souvent trompés. Détournez-vous au contraire, avec mépris, des beaux parleurs qui vous rappelleront les plus beaux jours de la quatrième République. Nous avons eu assez de déceptions, tous ensemble, pour être à jamais dégoutés des discours électoraux.

Si je brigue vos suffrages, c'est que, très simplement, comme dans ma vie privée, j'ai la conviction de pouvoir rendre service. D'abord je suis un enfant du pays, que je n'ai jamais quitté. Beaucoup d'entre vous me connaissent et savent les SERVICES QUE J'AI RENDUS, SOUS L'OCCUPATION ENNEMIE ET AU COURS DE LA LIBERATION, services fort périlleux d'ailleurs, mais aussi les services quotidiens que j'aime à rendre à tous, de quelque opinion et de quelque milieu qu'ils soient. Aussi, en témoignage de reconnaissance, les Saint-Amandois m'ont élu, en 1946, en tête des élections municipales.

En politique également, le dévouement et le désintéressement seront mes idéaux. Je tiens pour évident que si le nouveau Parlement n'a pas dans son sein des hommes nouveaux, fidèles et dévoués à la chose publique et sincèrement désintéressés, alors il n'accomplira pas la tâche que le pays attend et NOUS RETOMBERONS DANS L'ORNIERE où nous étions sur le point de périr.

Dernièrement vous avez vu que dans un élan magnifique qui a étonné le monde tout entier, les Français ont répondu de nouveau et en masse à l'appel pressant du Général de Gaulle et demandé l'avènement de la V[e] République avec une majorité stupéfiante.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Si vous ne voulez pas reperdre l'estime que les Puissances commencent à nous octroyer, il est nécessaire de renverser les affairistes, les ambitieux sordides, les traîtres accrochés à l'ancien système. Il convient de les remplacer par des hommes nouveaux, remplis de bonne volonté, qui devront SE GROUPER AUTOUR DU GENERAL DE GAULLE que l'on est allé chercher « in extremis » et avec beaucoup d'insistance, dans son village de Colombey.

Je puis dire que je suis resté fidèle au Général de Gaulle depuis son appel du 18 Juin. J'ai eu l'insigne honneur de le recevoir chez moi, ainsi que Madame de Gaulle et son Officier d'Ordonnance. Je puis dire que depuis longtemps déjà je suis SON DELEGUE DEPARTEMENTAL.

Est-il nécessaire de vous présenter un programme détaillé et de vous faire les promesses coutumières et souvent ridicules ?

Je prends l'engagement formel de prendre part d'une façon très active aux questions suivantes :

1° MAINTIEN DE LA PAIX DANS LE MONDE, en accord avec nos Alliés, tout en gardant à

2° RETABLISSEMENT DE LA PAIX EN ALGERIE, en permettant au Général de Gaulle la France son prestige, sa dignité et son indépendance ;

3° Réforme profonde de la FISCALITE qui écrase tout le monde ; d'achever l'œuvre déjà entreprise ;

4° Réforme de la SECURITE SOCIALE en vue d'améliorer le montant des remboursements, tout en diminuant les frais de gestion ;

5° Amélioration de l'aide aux petits retraités, aux vieux travailleurs et aux économiquement faibles ;

6° Défense de l'Agriculture par une politique cohérente portant sur les prix et sur les moyens d'exploitation ;

7° Développement accéléré de la construction de logements et d'écoles.

Vive DE GAULLE !
Vive la FRATERNITÉ !
Vive la RÉPUBLIQUE !
Vive la FRANCE !

Docteur F. ROQUES

Candidat de
l'Union pour la Nouvelle République

Ancien Combattant des deux Guerres
Croix de Combattant Volontaire
(Guerre 1939-45)
Croix de Guerre au Corps d'Armée (1939-45)
Conseiller Municipal de St-Amand

Remplaçant éventuel :

Maurice CHERRIER

Maire de Bengy
Conseiller Général de Baugy
Officier du Mérite Agricole

Presse Berrichonne - Sancerre